

582501-2026 - Mise en concurrence

Suisse – Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction – Albus - Ecole St-Aubin
OJ S 162/2026 24/08/2026
Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Commune de Saint-Aubin

Adresse électronique: federico.coca@saint-aubin.ch

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Albus - Ecole St-Aubin

Description: Le projet prévoit la réalisation d'un nouvel établissement scolaire tout en maintenant le fonctionnement du site grâce à un phasage des travaux en trois étapes successives. Cette organisation constitue l'un des principaux défis du mandat d'ingénierie civile. Elle requiert une planification rigoureuse, une anticipation permanente des interfaces entre les différentes phases ainsi qu'une coordination étroite avec le maître d'ouvrage, l'équipe de mandataires et les entreprises. L'objectif est de garantir la sécurité des usagers, la continuité des activités, le respect des délais et la maîtrise des coûts tout au long du projet. La première étape consiste en la déconstruction du pavillon scolaire, dit « La Grange » et des garages existants afin de libérer les emprises nécessaires à la construction de la nouvelle école. Afin d'assurer la continuité des activités scolaires durant cette phase, trois variantes, pouvant être mises en œuvre de manière indépendante. La première prévoit l'aménagement de salles de classe provisoires sur le site scolaire, tandis que la seconde et la troisième consistent à implanter un pavillon provisoire à l'emplacement du « site sportif » ou du « site agrico ». Durant cette phase, l'ingénieur civil est chargé d'analyser les contraintes du site, d'identifier les réseaux existants, de définir les mesures permettant de préserver la stabilité des terrains et des ouvrages voisins et de planifier les terrassements ainsi que les adaptations des infrastructures enterrées et fondations des pavillons provisoires. Une attention particulière est portée à l'organisation des accès de chantier, à la sécurité des utilisateurs du site et à la valorisation des matériaux issus de la déconstruction dans une démarche respectueuse de l'environnement. La deuxième étape correspond à la construction du nouveau complexe scolaire et à la transformation du bâtiment existant, dit « La Ferme ». Le concept constructif retenu repose sur un système structurel composé de voiles en bois préfabriqués, organisés selon une trame régulière commune à l'ensemble des bâtiments. Cette typologie répétitive permet de développer une solution à la fois rationnelle, économique et facilement reproductible. L'utilisation du bois comme matériau principal limite le recours au béton, celui-ci étant essentiellement réservé aux fondations et au socle des bâtiments, ce qui contribue à réduire l'empreinte carbone du projet. La préfabrication des éléments structurels constitue également un atout majeur puisqu'elle permet de diminuer la durée des interventions sur site, de maîtriser la qualité d'exécution et de réduire les nuisances liées au chantier pour les élèves, le corps enseignant et les riverains. Cette phase concentre les principaux enjeux

techniques du projet. L'ingénieur civil conçoit et dimensionne les structures en recherchant des solutions durables, robustes et économiquement optimisées, conformes aux normes SIA et aux exigences du maître d'ouvrage. Il veille à l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions avec les bâtiments conservés, coordonne les interfaces avec les autres disciplines, notamment l'architecture, les techniques du bâtiment et les aménagements extérieurs, et s'assure de la compatibilité des ouvrages avec les conditions géotechniques du site. Une attention particulière est également portée à la gestion des eaux, à l'adaptation des réseaux, à la sécurité durant les travaux ainsi qu'au suivi de la qualité, des coûts et du planning d'exécution. La troisième étape correspond aux aménagements extérieurs, dont la place du village qui doit être conçue comme un espace flexible et accueillant offrant une grande valeur d'usage pour les habitants et visiteurs, et les interfaces avec les parcelles voisines. L'arrêt de bus, faisant partie du périmètre du concours, n'est pas l'objet du présent cahier des charges.

Identifiant de la procédure: 7dab6ef3-b070-4aae-ac67-f97c2714af03

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Saint-Aubin

Code postal: 1566

Subdivision pays (NUTS): Fribourg / Freiburg (CH022)

Pays: Suisse

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0000

Titre: Albus - Ecole St-Aubin

Description: Le projet prévoit la réalisation d'un nouvel établissement scolaire tout en maintenant le fonctionnement du site grâce à un phasage des travaux en trois étapes successives. Cette organisation constitue l'un des principaux défis du mandat d'ingénierie civile. Elle requiert une planification rigoureuse, une anticipation permanente des interfaces entre les différentes phases ainsi qu'une coordination étroite avec le maître d'ouvrage, l'équipe de mandataires et les entreprises. L'objectif est de garantir la sécurité des usagers, la continuité des activités, le respect des délais et la maîtrise des coûts tout au long du projet. La première étape consiste en la déconstruction du pavillon scolaire, dit « La Grange » et des garages existants afin de libérer les emprises nécessaires à la construction de la nouvelle école. Afin d'assurer la continuité des activités scolaires durant cette phase, trois variantes, pouvant être mises en œuvre de manière indépendante. La première prévoit l'aménagement de salles de classe provisoires sur le site scolaire, tandis que la seconde et la troisième

consistent à implanter un pavillon provisoire à l'emplacement du « site sportif » ou du « site agrico ». Durant cette phase, l'ingénieur civil est chargé d'analyser les contraintes du site, d'identifier les réseaux existants, de définir les mesures permettant de préserver la stabilité des terrains et des ouvrages voisins et de planifier les terrassements ainsi que les adaptations des infrastructures enterrées et fondations des pavillons provisoires. Une attention particulière est portée à l'organisation des accès de chantier, à la sécurité des utilisateurs du site et à la valorisation des matériaux issus de la déconstruction dans une démarche respectueuse de l'environnement. La deuxième étape correspond à la construction du nouveau complexe scolaire et à la transformation du bâtiment existant, dit « La Ferme ». Le concept constructif retenu repose sur un système structurel composé de voiles en bois préfabriqués, organisés selon une trame régulière commune à l'ensemble des bâtiments. Cette typologie répétitive permet de développer une solution à la fois rationnelle, économique et facilement reproductible. L'utilisation du bois comme matériau principal limite le recours au béton, celui-ci étant essentiellement réservé aux fondations et au socle des bâtiments, ce qui contribue à réduire l'empreinte carbone du projet. La préfabrication des éléments structurels constitue également un atout majeur puisqu'elle permet de diminuer la durée des interventions sur site, de maîtriser la qualité d'exécution et de réduire les nuisances liées au chantier pour les élèves, le corps enseignant et les riverains. Cette phase concentre les principaux enjeux techniques du projet. L'ingénieur civil conçoit et dimensionne les structures en recherchant des solutions durables, robustes et économiquement optimisées, conformes aux normes SIA et aux exigences du maître d'ouvrage. Il veille à l'intégration harmonieuse des nouvelles constructions avec les bâtiments conservés, coordonne les interfaces avec les autres disciplines, notamment l'architecture, les techniques du bâtiment et les aménagements extérieurs, et s'assure de la compatibilité des ouvrages avec les conditions géotechniques du site. Une attention particulière est également portée à la gestion des eaux, à l'adaptation des réseaux, à la sécurité durant les travaux ainsi qu'au suivi de la qualité, des coûts et du planning d'exécution. La troisième étape correspond aux aménagements extérieurs, dont la place du village qui doit être conçue comme un espace flexible et accueillant offrant une grande valeur d'usage pour les habitants et visiteurs, et les interfaces avec les parcelles voisines. L'arrêt de bus, faisant partie du périmètre du concours, n'est pas l'objet du présent cahier des charges.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71310000 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Saint-Aubin

Code postal: 1566

Subdivision pays (NUTS): Fribourg / Freiburg (CH022)

Pays: Suisse

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 0

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Pas encore connues
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Critères d'adjudication

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Les critères d'adjudication sont définis dans les documents.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

[https://www.simap.ch/fr/redirect?](https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNoSWQ)

[context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNoSWQ](https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNoSWQ)

Canal de communication ad hoc:

Nom: Simap.ch

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Autorisée

Adresse de soumission: [https://www.simap.ch/fr/redirect?](https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNoSWQ)

[context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNoSWQ](https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNoSWQ)

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 30/10/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 152 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Pas encore connu

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

Facturation électronique: Requête

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Arrangement financier: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif fédéral

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Voies de droit Cet appel d'offre peut, dans un délai de 20 jours dès la présente publication, faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal, section administrative, Rue des Augustins 3, Case postale 630, 1701 Fribourg. ou de la Préfecture de la Sarine, Grand-Rue 51, 1700 Fribourg. ou de la Préfecture de la Gruyère, Pl. du Tilleul 1, 1630 Bulle. d) auprès de la Préfecture de la Veveyse, le Château, 1680 Châtel St Denis ou de la préfecture de la Broye, Au Château, 1470 Estavayer-le-Lac ou de la Préfecture du Lac, Schlossgasse 1, 3280 Morat. g) auprès de la Préfecture de la Glâne, Grand'Rue 51, 1700 Fribourg

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Commune de Saint-Aubin

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Commune de Saint-Aubin

Numéro d'enregistrement: fb4b5d30-3792-471f-9e45-05e39fbae204

Adresse postale: Place du Château 1

Ville: Saint-Aubin

Code postal: 1566

Subdivision pays (NUTS): Fribourg / Freiburg (CH022)

Pays: Suisse

Adresse électronique: federico.coca@saint-aubin.ch

Téléphone: +41266773677

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif fédéral

Numéro d'enregistrement: BVGER

Adresse postale: Postfach

Ville: St. Gallen

Code postal: 9023

Subdivision pays (NUTS): St. Gallen (CH055)

Pays: Suisse

Adresse électronique: info@bvger.admin.ch

Téléphone: +41584652626

Adresse internet: <https://www.bvger.ch>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Simap.ch

Numéro d'enregistrement: CH001

Adresse postale: Holzikofenweg 36

Ville: Bern

Code postal: 3003

Subdivision pays (NUTS): Bern / Berne (CH021)

Pays: Suisse

Adresse électronique: support@simap.ch

Téléphone: +41584646388

Adresse internet: <https://www.simap.ch>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 0cc82299-eb6f-4a9e-a3ca-6e30dc6110c9 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 21/08/2026 02:25:57 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 582501-2026

Numéro de publication au JO S: 162/2026

Date de publication: 24/08/2026